

Edito

Cher(e) adhérent(e),

Nos entreprises ont été impactées par la Covid-19 ces deux dernières années. L'AIST 21 a régulièrement adapté ses services et actions de conseils et d'accompagnement, pour vous conseiller et vous accompagner au mieux sur la prévention de l'épidémie.

Cette newsletter est l'occasion de vous rendre compte des grandes actions de l'AIST 21 déployées dans ce domaine.

Nous vous traçons également une rétrospective 2021 avec le rappel de quelques temps forts - visite du Secrétaire d'État à la santé au travail, réunions et webinaires d'information, certification Qualiopi -

Pour 2022, nous vous proposons d'ores et déjà un nouveau programme de réunions d'information collectives et à compter du mois de mai, l'accès à un espace Employeur au travers de notre nouveau logiciel Padoa.

Nous vous souhaitons, à vous et vos équipes, une très bonne année.



Sandrine VANNET
Présidente

commerces et TPE pour conseiller et accompagner sur les gestes barrières, les recommandations du protocole sanitaire.

Communes concernées :

Auxonne, Beaune, Châtillon-sur-Seine, Dijon centre, Montbard, Pouilly-en-Auxois, Saulieu, Semur-en-Auxois, Seurre.

VACCINATION COVID-19



Janvier 2021 :

Premières vaccinations, par les médecins du travail de l'AIST 21, du personnel soignant en hôpital et EPHAD.

9 mars 2021 :

Ouverture d'un centre de vaccination à Dijon-Valmy avec le vaccin AstraZeneca.

Mai 2021 :

Début des vaccinations avec les vaccins Moderna et Janssen.

De juin à août 2021 :

Ouverture de la vaccination à tous les plus de 18 ans. Vaccination également sur les centres AIST 21 de Châtillon-sur-Seine et de Nuits-Saint-Georges et en entreprise.

Décembre 2021 : reprise de la vaccination (dose de rappel) sur les centres de Dijon-Valmy, Nuits-Saint-Georges, Châtillon-sur-Seine et en entreprise avec les vaccins Pfizer et Moderna.



4 737 vaccinations réalisées en 2021 par les équipes de l'AIST 21 avec les vaccins



Campagne terrain « Prévention Covid-19 »

Les préventeurs de l'AIST 21 ont sillonné pendant plusieurs mois les centres villes et zones d'activité à la **rencontre des petits**

commerces et TPE pour conseiller et accompagner sur les gestes barrières, les recommandations du protocole sanitaire.

Communes concernées :

Auxonne, Beaune, Châtillon-sur-Seine, Dijon centre, Montbard, Pouilly-en-Auxois, Saulieu, Semur-en-Auxois, Seurre.

Le contexte sanitaire actuel a généré stress, mal-être, épuisement, tensions au travail, maladie, difficultés... ?

UN SERVICE D'ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE
À VOTRE DISPOSITION

0 800 002 376 Service & appel gratuits

Ouvert 24h/24 - 7j/7

Un psychologue vous écoute, vous informe et vous accompagne.



Vous cherchez à être soutenu ?
Nous vous accompagnons.

Votre **médecin du travail** reste également à votre écoute et à celle de vos salariés.

VISITE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT EN CHARGE DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

L'AIST 21 a eu l'honneur d'accueillir le 22 janvier dernier, **Laurent PIETRASZEWSKI, Secrétaire d'État en charge des retraites et de la santé au travail.**



Étaient présents à ses côtés, le Préfet, des députés de Côte d'Or et des représentants de la Région, du Conseil départemental, de Dijon Métropole et de la DIRECCTE BFC.

Les participants ont été accueillis par **Sandrine VANNET, Présidente de l'AIST 21 et Christine TADDEI, Directeur.**

Après une rapide présentation de l'AIST 21, Christine TADDEI a décliné les **actions et l'adaptation des services de l'AIST 21** pendant l'épidémie de Covid-19.

La pluridisciplinarité et la transversalité des équipes et des actions de l'AIST 21 ont été illustrées au travers de plusieurs témoignages et actions par des médecins du travail, infirmière santé travail, psychologue du travail et ingénieur prévention ainsi que le témoignage de Casimir PELISSIER, dirigeant de l'entreprise ROBIN AIRCRAFT.



Un ergonome de l'AIST 21 a présenté les avantages de l'utilisation de la **réalité virtuelle au service de l'ergonomie des situations de travail**, l'AIST 21 étant dotée d'une salle de réalité virtuelle sur le centre de Dijon-Valmy.



Les échanges ont été pragmatiques, riches et intéressants. Le Secrétaire d'État a félicité les équipes de l'AIST 21 pour les actions innovantes et de terrain présentées.

En juin, le Secrétaire d'État a proposé à l'AIST 21 de participer à une expérimentation : **réaliser 1 000 vaccinations Moderna** en 7 jours. Malgré les aléas d'approvisionnement des doses, les équipes de l'AIST 21 ont relevé le défi et réalisé les 1 000 vaccinations attendues. Fin juillet, le Secrétaire d'État a convié l'AIST 21 ainsi que 9 autres Services de santé au travail, à la réalisation d'un bilan sur la participation des Services de santé au travail à la campagne de vaccination nationale.

QUELQUES CHIFFRES



257 304
E-mails
en 19 envois



4 544
Conseils personnalisés
(dont **617** liés au Covid-19)



59 106
Visites médicales
(**4 172** visites pré-vaccinales)



20
Réunions
d'information collectives
(**160** participants)

RETROSPECTIVE 2021

RETROSPECTIVE

RENCONTRES SANTÉ TRAVAIL

Pour la 3^{ème} année consécutive, les Services de santé au travail se sont mobilisés à l'échelon national pour proposer à leurs adhérents une **journée d'information et d'échanges** autour de la prévention en entreprise.

Pour la Bourgogne Franche-Comté, **7 webinaires** ont été animés par les préventeurs des Services de santé au travail de la région :

- La Prévention : un choix gagnant financièrement
- Lutter contre le stress au travail en prenant conscience de ses ressources et habiletés émotionnelles (webinaire AIST 21)
- Comment pérenniser le télétravail après la crise ?
- Risques chimiques : rôle des Services de Santé au Travail pour préserver la santé des salariés exposés
- Le travail de nuit : trop souvent banalisé ?
- Maintien en emploi : parlons cas concrets !
- Equiper son entreprise d'un défibrillateur et contribuer à sauver des vies.



RENCONTRES SANTÉ TRAVAIL
La prévention en actions

Agir au cœur des entreprises pour assurer la santé de demain

14 oct. 2021

Le 14 octobre 2021, les Services de Santé au Travail Interentreprises du Réseau Présanse organisent partout en France les **Rencontres Santé-Travail dédiées à la prévention en entreprise.**

Replays disponibles sur www.aist21.com



5^{ème} édition de la **Matinale régionale du maintien en emploi** (18 mai 2021) : intervention d'un médecin du travail en tant qu'expert à la table ronde sur « Opportunités et risques liés aux nouveaux modes d'organisation du travail »

Replay sur site CARSAT BFC : [Matinée régionale...](#)

Coanimation le 29 juin par un médecin du travail d'un **webinaire « Prévenir et éviter la désinsertion professionnelle des personnes en arrêt maladie »**

Disponible sur : www.youtube.com (AIST21)



SALON de L'HABITAT DIJON 100% VIRTUEL

« **Comment mieux travailler chez soi ?** »

Tel est le thème traité par 2 ergonomes de l'AIST 21 sur le salon virtuel de l'habitat (10 avril 2021)

Disponible sur : www.aist21.com page d'accueil vignette « Télétravail »



Journée nationale de l'audition

Comme chaque année, intervention d'un technicien prévention de l'AIST 21 auprès de **77** apprentis du Pôle Formation UIMM 21.



BRÈVES

Flyer pour les salariés souhaitant devenir SST

(Sauveteur Secouriste du Travail)



Télétravail - Vidéo et fiche pratique pour bien s'installer



Disponible sur : www.youtube.com (AIST21)



Disponible sur : www.aist21.com
page d'accueil vignette « Télétravail »

Témoignage d'une salariée
 « J'ai adopté le porte-document qui me permet d'avoir face à moi mon petit cahier pour les appels sans avoir à me tordre le dos et me permet de mettre face à l'écran les documents dont j'ai besoin pour rédiger des actes. »

padoa

A compter de mai 2022, l'AIST 21 change de logiciel métier. Le logiciel retenu, PADOA, vous proposera :

- un **Espace Employeur** plus intuitif, ergonomique et complet vous permettant de réaliser vos démarches réglementaires et d'accéder à vos données (actions de prévention, statistiques, attestations)
- un **Espace Salarié** sur lequel vos collaborateurs pourront trouver leurs documents ainsi que des conseils de prévention.

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



La démarche PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Elle implique un engagement de l'encadrement ou de l'employeur dans cette démarche de prévention, car elle peut conduire à des modifications organisationnelles, techniques ou humaines.

Les équipes de l'AIST 21 peuvent vous accompagner dans la mise en place d'une démarche PRAP (prenez contact avec votre médecin du travail).

Visionnez le témoignage de **l'entreprise POMONA Passion Froid BFC** sur : www.youtube.com (puis saisir « AIST21 »).

NANOPARTICULES ET SANTÉ AU TRAVAIL

Les nanoparticules suscitent de nombreuses interrogations quant à leurs **effets sur la santé et les moyens de s'en prémunir**.

Les préventeurs de Bourgogne Franche-Comté mettent à la disposition des entreprises **une lettre d'information** : (disponible sur <https://bourgognefranchecomte.dreets.gouv.fr>) pour leur permettre d'assurer une veille technique et réglementaire.

QUALIOPI

L'AIST 21 vient d'obtenir **la certification QUALIOPI** décernée par un organisme de certification tierce partie, **pour son activité de formation**.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE